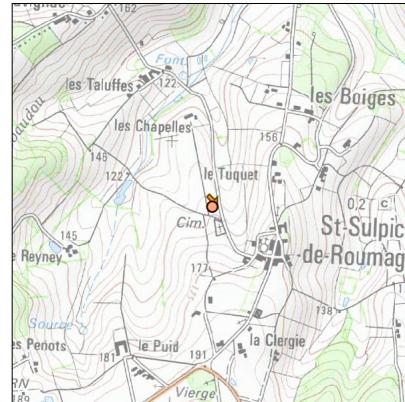
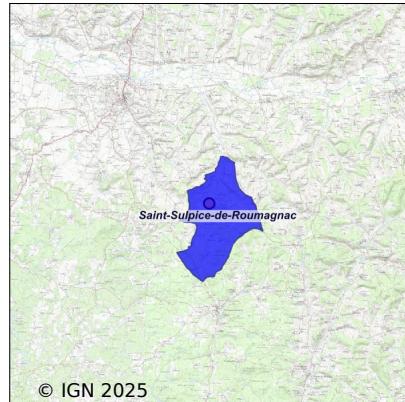


Système d'assainissement 2023

SAINT SULPICE DE ROUMAGNAC (BOURG)

Réseau de type Séparatif



Station : SAINT SULPICE DE ROUMAGNAC (BOURG)

Code Sandre	0524504V001
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS RIBERACOIS
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	février 2006
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	110 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	6,6 Kg/j
Charge nominale DCO	13,2 Kg/j
Charge nominale MES	10 Kg/j
Débit nominal temps sec	16 m ³ /j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Filtres plantés
Filières BOUE	File 1: Filtres plantés de roseaux
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	495 211, 6 459 722 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Infiltration

Observations SDDE

Système de collecte

Les eaux usées de 35 abonnés ont été collectées sur la commune de Saint Sulpice de Roumagnac.

L'histogramme du volume collecté annuellement montre qu'il n'y a une très faible sensibilité du réseau aux eaux claires parasites.

Le poste de relevage est fonctionnel. Son état général donne satisfaction.

Station d'épuration

Les tests réalisés en sortie par le SATESE et les analyses sur un échantillon ponctuel du second étage de filtres plantés de roseaux indiquent une bonne qualité de l'eau traitée, avec une nitrification complète des effluents.

La station reçoit un débit moyen de 8,8 m³/j soit 55 % de sa capacité hydraulique nominale.

Les ouvrages hydrauliques, les postes de relevage et la chasse hydraulique donnent entièrement satisfaction.

La poussée du roseau sur le premier étage de traitement a été bonne sur l'ensemble de l'année.

Le débâchage en cours dans le second étage n'a pas permis une efficacité du procédé et un épanouissement des roseaux. Afin de repartir sur de bonnes bases en 2024, un bâchage définitif de la moitié de chaque casier est prévu afin de densifier la population de roseaux comme sur l'année 2022.

Un hydrocurage de chaque drain et bouche d'alimentation du second étage a été effectué en 2023.

La zone d'infiltration ressuscite la totalité du rejet.

Les espaces verts sont correctement entretenus.

Sous produits

Les refus de dégrillage sont évacués avec les ordures ménagères.

Les boues et les graisses sont stockées et minéralisées sur le premier étage de filtres plantés de roseaux.

Données chiffrées

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	8,3 m ³ /j	52 %			8,3 m ³ /j	
DBO5	2,5 Kg/j	39 %	309 mg/l	90 %	0,2 Kg/j	30,3 mg/l
DCO	6,2 Kg/j	47 %	750 mg/l	90 %	0,6 Kg/j	75 mg/l
MES	2,6 Kg/j		313 mg/l	90 %	0,3 Kg/j	31,5 mg/l
NGL	0,7 Kg/j		80 mg/l	0 %	0,7 Kg/j	80 mg/l
NTK	0,7 Kg/j		80 mg/l	65 %	0,2 Kg/j	27,9 mg/l
PT	0,1 Kg/j		10,9 mg/l	33 %	0,1 Kg/j	7,3 mg/l

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0524504V001>